



L'ÉCHO RÉPARSACAIS



Mars 1953 : 20ème anniversaire de la « Grand'Ouche »
Théâtre (dans la laiterie) par les jeunes de Réparsac

MARS 2013

MOT DU MAIRE

En ce début d'année, nous sommes heureux de vous présenter notre premier bulletin municipal 2013.

Comme nous vous l'avions indiqué lors de la cérémonie des vœux, Jean-Louis Lefort faisant valoir ses droits à la retraite au 30 Juin 2013, Thierry Chatenet, son remplaçant, arrivera à compter de début mai.

Nous vous rappelons que notre commune est adhérente du SIVOM du Cognaçais.

La dissolution de cette structure a été votée à la majorité par le comité syndical ce début d'année. Cette décision est consécutive à l'endettement de cette entité, mais pas seulement. Notre Conseil Municipal a donc délibéré pour donner mandat à Madame le Maire, afin de déposer une plainte contre X. Cette procédure sera longue mais était nécessaire afin de limiter l'impact financier pour nos communes. Cependant nous devons assumer dès 2013, des charges financières afférentes à cette dissolution ce qui affectera bien sûr notre budget. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce dossier.

Cependant, même si nos recettes n'augmentent pas, notre commune a cette année encore pratiquement les mêmes ressources, ce qui n'est pas le cas de toutes.

Nous nous étions également engagés à vous donner des chiffres et aussi nos projets pour 2013.

Les investissements 2012

Investissements	Coût
Fin des travaux de la rue des écoles	2 348,13 €
Trottoirs de la route de Nercillac	4 816,68 €
Voirie (essentiellement impasses du bourg)	8 723,66 €
FDAC (voirie rue du centre)	6 264,52 € moins 1207,52 € de subvention
Matériel	798,65 €
Eclairage public	11 109,31 € moins 7 443,77 € de subvention
Diverses plantations	800 €
Matériel informatique	1 991,34 €
Travaux du cimetière	45 000 €
Travaux du parc	4 960,14 €

Faute de pouvoir et de devoir agrandir le cimetière, une reprise de concessions était nécessaire. En effet, la commune a l'obligation d'avoir des concessions disponibles en rapport avec son nombre d'habitants.

Quelques chiffres de la section de fonctionnement

Fonctionnement	Coût
Electricité	26 000 €
Eau	1 200 €
Entretien des voies et réseaux	12 500 €
Entretien des bâtiments (dont mises aux normes)	10 200 €

Pour les projets :

Nous devons terminer les projets engagés sur l'année 2012 :

Projets à terminer	Coût
Agrandissement des vestiaires du football	56 000 € moins 34 121,74 € de subvention
Mise aux normes des portes et fenêtres de la salle des fêtes	2 474 €
Changement de la pompe pour l'arrosage du terrain de football	5 500 €
Mise aux normes du jardin du souvenir au cimetière, déplacement du colombarium et fin de travaux de reprise de concessions	9 030,52 €
Ralentisseurs de la rue des écoles	5474,92 € moins 3100 € de subvention

Projets 2013 :

Projets	Coût
Equipement de système d'alarme pour la Mairie et la Poste (suite au vol par effraction de 2012)	3 038,99 €
Eclairage public	9 450 € moins 6 615 € de subvention
Travaux caveau communal et ossuaire	3 000 €
Remplacement platine (éclairage du terrain de football)	1 184,04 €
Stick de la salle des fêtes	5 500 €
Aménagement de la rue des aigrettes	2 600 €
Mises aux normes des sièges de tracteur	1 808,26 € moins 1 511 € de subvention
Prévision de remplacement de la chaudière de la salle des fêtes	25 000 €
Voirie communale	25 000 €
Chemin de la Brissonerie avec la commune de Nercillac	2 500 €

Le changement de lampes d'éclairage public nous permet de protéger notre environnement et aussi de réduire notre consommation. Cet investissement devrait s'amortir par nos réductions de consommation sur moins de 5 ans.

Des travaux d'agrandissement de nos classes devraient commencer en 2013. Dans le cadre de la compétence écoles, c'est la Communauté de Communes qui financera ces travaux et nous la remercions.

Encore un petit mot d'encouragement à nos associations qui nous régaleront de leurs diverses manifestations. Petits et grands vous remercient.

En ces temps difficiles, nous restons vigilants sur la gestion de notre petite commune et ne souhaitons pas voter d'augmentation de nos taxes locales pour cette année...

Madame le Maire,

Sylvie GADIOU

« Grand'Ouche. » racontée par « Les enfants du Tourtrat »

Entre jeux de cartes, marche à pieds, sorties... le club des anciens de Réparsac, « *Les enfants du Tourtrat* », se racontent l'histoire de leur village. Naturellement, l'importance et l'influence de la « *Grand'Ouche* » n'échappe pas aux souvenirs de la génération des octogénaires.

- **Trois générations.**

Chez Gisèle Julien (née Pradou) trois générations successives vivent l'histoire de la laiterie « Vézien » : sa maman travaillait déjà aux cuisines, son frère y fut mécanicien, ses quatre sœurs à la laiterie. Elle même, sitôt son certificat d'étude primaire (CEP), à quatorze ans, se familiarise avec les tâches de conditionnement manuel des fromages : envelopper, mettre en boîte, étiqueter...

Et ses enfants, Thierry et Véronique, prolongent cette « *tradition familiale* », collaborant à la fabrication du « Tartare » et du « Chavroux ».

Quarante quatre ans durant, de 1949 à 1993, (l'avènement de ses deux enfants provoquant quelques coupures), Gisèle vit la croissance et les mutations de la maison « Vézien, devenue « Bongrain ».

Elle termine sa carrière professionnelle à la préparation des commandes, comme responsable d'une équipe de quatre.

- **C'était plus gratifiant...!**

« *C'est madame Proust, notre institutrice, qui m'a fait embaucher à la laiterie à la demande de monsieur Vézien qui nous recrutait à la sortie de l'école* » témoigne Raymonde Robin (née Broussin). Après son CEP, décroché à 13 ans, elle travaille une année comme ouvrière agricole avant de rejoindre la laiterie. « *C'était, dit-elle, plus gratifiant, comme une promotion, de passer du statut d'ouvrière agricole à celui d'ouvrière d'usine. Nous étions une équipe de jeunes, solidaires. Nous chantions même en travaillant* ». Ses collègues confirment.

Raymonde poursuit : « *J'ai fait un peu de tout, à commencer par l'emballage du fromage frais « le réparsacais », puis la fabrication des fromages de chèvre : du pur manuel – du dosage de l'acidité à la salaison - ..., et ce n'était pas sans risque quant au résultat final* ».

Pour des raisons de santé, elle termine sa carrière au restaurant d'entreprise : une vingtaine de repas chaque midi.

Au total quarante et un ans de maison (de 1946 à 1987) : « *La Grand'Ouche, cela a été notre vie* » constate Raymonde, et sans regret.

D'autant qu'elle y a connu son mari, Pierrot Robin. Ils se marient en 1951, un an après l'embauche de Pierre à l'usine.

Et puis, avec une certaine satisfaction, elle note qu'« avec l'avènement « Bongrain » les salaires ont augmenté ».

- **Le règne de l'informatique**

Elle a 20 ans, en 1957, lorsque Gisèle Pineau (née Cotinaud) embauche au service administratif de la laiterie, où elle restera jusqu'en 1994.



Retraités de la laiterie : (de gauche à droite) André Mandon, Gisèle Pineau, Raymonde Vézien, Raymonde Robin, Mireille Bassan, Solange Desvergnès, Geneviève Etournaud.

La gestion manuelle des livrets individuels de chaque producteur de lait, et ils sont nombreux, permet de comptabiliser les litrages collectés au quotidien et leurs récapitulatifs mensuels : paie du lait oblige.

Au début le bureau est à proximité du quai de réception des ramasseurs laitiers. Elles sont trois : Yvette Roy, la plus ancienne, Geneviève Etourneauud à temps partiel et Gisèle Pineau.

A la naissance de son fils Pascal, Gisèle prend un « congé parental » de quelques années, jusqu'en 1971. Entre temps le groupe « Bongrain » succède à la maison « Vézien » : « *l'informatique remplace les méthodes manuelles auxquelles nous étions habituées* » constate Gisèle. Elle en conclut que « *n'ayant ni formation, ni diplôme elle ne peut plus prétendre et accéder à ces postes modernisés* ».

« *C'est Yvette Roy, l'ancienne de la maison, qui m'a fait réembaucher* » dit-elle et, comme beaucoup d'autres à cette époque « *nous avons bénéficié de formation au siège de Marsac; et même à « Bongrain » à Paris* » pour apprendre les nouvelles procédures de paie du personnel. Le nombre d'employées double alors au secrétariat, passant de 3 à 6 personnes : « *à la gestion des salariés permanents s'ajoutaient les dossiers des intérimaires en relation avec les sociétés spécialisées à cet effet, comme « éco » et bis* » souligne Gisèle.

• 14 400 « carré de l'Ouest »...

« *J'ai fait du dépannage de 1949 à 1959* » déclare avec humour Geneviève Etourneauud « *j'assurais la frappe du courrier les après-midi, au secrétariat* ».

Et puis, « *une fois par semaine, les grossistes nous attendaient à 5 heures du matin au marché des Capucins à Bordeaux* ».

Accompagnant James, son mari chauffeur de la laiterie, elle se rappelle avec précision des 14 400 « carrés de l'Ouest » qu'il fallait décharger, vendre; et faire payer les factures avant de rejoindre l'entreprise réparsacaise.

• Entraide entre ateliers



Elles travaillaient à « Grand'Ouche » (1951) :

De gauche à droite en haut : Madeleine Beau, Gisèle Julien, Christiane Boulet, Christiane Georget, Pierrette Ballet, Paulette Chauveteau, Ginette Gorrichon, Fabienne Seigneuret, Monique Dubois, Jacqueline Béguin.

En bas : Micheline Lavandos, Moïsette Quentin, Jeanine Raymond, Marie-Rose Pradoux.

Comme de nombreux couples, Renée et André Mandon font partie des anciens de la laiterie. Ce dernier sitôt libéré de ses obligations militaires, en 1956-57, est embauché à la fabrication des camemberts. « *Mais en fonction des besoins, dit-il, nous changions de postes* ». Il travaillera 13 ans à la « Grand'Ouche ».

Mariés en 1959, Renée, dès l'année suivante conduit une machine à emballer les fromages dans l'entreprise « Vézien ». Elle y restera jusqu'en 2 000, l'année de sa retraite.

Plusieurs se rappellent : « *Lorsqu'il y avait trop de travail au conditionnement des fromages, les gens des bureaux descendaient nous aider. Madame Vézien elle-même, nous donnait un coup de main. En quelque sorte, nous étions multi-fonctions : fabrication du beurre,*

emballage, chargement des camions de livraisons... ».

Car, faut-il le rappeler, Raymonde Vézien était une cheville ouvrière dans l'entreprise. Pus tard elle assurera même deux ans d'intérim à la tête de la « Grand'Ouche »... entre l'acquisition par « Bongrain » et la nomination d'un directeur de la nouvelle société.

- **Une ambiance familiale**

Elles sont unanimes, ces anciennes de la laiterie : certes les tâches étaient dures et exigeantes; on travaillait le lait quand il arrivait, dimanche matin compris; on assurait 44 heures par semaine et parfois plus... Mais toutes disent avoir apprécié « l'ambiance familiale » :

« *S'il fallait servir de grosses commandes le soir, après l'heure de débauche, Léonce Vézien arrivait avec un panier garni de pain, de pâtés, grillon... pour une solide collation* », témoignent celles qui partageaient cette convivialité.

Une jeune mère, nourrissant son bébé au sein, appréciait la garde de son fils par madame Madelon dans son café-restaurant « *Aux heures prévues, dit-elle, je quittais l'usine pour le nourrir. Ces pauses allaient de soi !!* »

En place des garderies actuelles s'imposait une solidarité de voisinage.

De même Yvette Roy, dont le mari travaillait également à « Grand'Ouche », surveillait son fils Michel, à proximité du bureau.

« *Et puis chacun appréciait l'hiver, le bol de soupe de légumes venu nous réchauffer au milieu de la matinée* » raconte Gisèle Julien. Elle conclut : « **J'allais embaucher heureuse** ».

D'autres anciennes de Réparsac ne connaîtront pas l'époque Vézien. Telles Mireille Bassan qui fit sa carrière professionnelle à « Grand'Ouche » dès l'âge de 15 ans (de 1964 à 2007) et Solange Desvergnès de 1972 à 1986.

- **La « Grand'Ouche » en fête**

Léonce Vézien tenait à fêter certains événements marquants telle la commémoration du 20ème anniversaire de l'entreprise en mars 1953 : au programme une pièce de théâtre montée par l'institutrice, madame Proust, avec le concours des jeunes de l'école de Réparsac. Salle comble au sein même de la laiterie. Le village est présent...

De même en mars 1958, pour la naissance de son petit-fils, André Vézien, « Grand'Ouche » et son environnement sont conviés à un banquet dans la récente salle des fêtes de la commune. Plus de 250 couverts rassemblent les salariés et leurs conjoints, les ramasseurs laitiers; tous les corps de métiers servant la laiterie... « Grand'Ouche » s'inscrit dans la vie communale.



Léonce Vézien fête la naissance de son petit fils André (Mars 1958)

- **Du travail et des logements**

Nous sommes à une époque où bon nombre d'entreprises assurent le logement de tout ou partie de leurs salariés.

Une bonne quinzaine de maisons sur Réparsac et Nercillac sont acquises, ou construites par « Grand'Ouche », pour loger les employés de la laiterie.

D'autres comme Renée et André Mandon ont bénéficié de prêts, au taux maximum de 1%, pour aménager leur logement, en l'occurrence monter leur chauffage central.

C'est dire les fonctions de développement social et professionnel assurées par ces fondateurs d'industries locales.

Dans un autre contexte, un autre monde pourrait-on dire, « Grand'Ouche » demeure un « pôle employeur » bénéficiant à la population du « Pays Bas » charentais.

ASSOCIATIONS

RAPPEL DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE

23 Mars : Fête de l'art (comité des fêtes)

6 Avril : Grillade des chasseurs

20 Avril : Bal des célibataires (comité des fêtes)

1 Mai : Brin d'aillet (journée multi associations)

10 ou 18 Mai : Sortie à St Emilion (les enfants du Tourtrat)

1 Juin : Bal des célibataires (comité des fêtes) et marche nocturne à Houlette de l'APE



8 Juin : Repas à Nercillac (Soloire-Tourtrat)

15 Juin : Repas du foot

29 Juin : Kermesse de l'association des parents d'élèves

2 Juillet : Repas à Jarnac (les enfants du Tourtrat)

6 et 7 Juillet : Frairie (comité des fêtes)

FOOTBALL A REPARSAC



L'année 2012 – 2013 promet d'être une belle saison pour le club de l'ESNR. En effet, l'équipe A caracole en tête dans sa poule de 4ème division et est invaincue à ce jour, ne comptant que des victoires en championnat. La montée en division supérieure est donc plus qu'envisageable avec une bonne avance sur les poursuivants. L'équipe B joue les premiers rôles en 5ème division et l'équipe C fait plus que se défendre dans sa poule pour une équipe créée cette année. Des résultats plus qu'encourageants pour le club qui aura aussi sans doute une carte à

jouer en coupe Edely pour l'équipe A dans les semaines à venir.

Du côté du foot loisirs, après la trêve hivernale où les vieilles jambes ont pu se reposer, les matchs vont reprendre le vendredi soir où l'enjeu n'a que peu d'importance mais où la convivialité et la pratique de loisirs sont les préoccupations principales.

Du côté de nos équipes de jeunes, des performances intéressantes sont à enregistrer. Il faut noter que le club demeure un des seuls ruraux de la région à présenter autant d'équipes dans les différentes catégories. Merci encore à tous les bénévoles du club qui encadrent et accompagnent les différentes équipes sur leurs compétitions. Nous vous encourageons à venir supporter les différentes équipes le week-end au stade de Nercillac et de Réparsac.

Afin de répondre au nombre croissant de participants, des travaux ont débuté au stade pour l'extension des vestiaires afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les équipes visiteuses pour les différentes compétitions.

ASSOCIATION PAIN D'AMI

L'association Pain d'Ami organise tous les mercredis de 16 h à 19 h un marché de producteurs à la ferme (31 Chemin d'Olivet-16200 REPARSAC).

Pour tous renseignements : 05.45.36.53.31 ou 06.89.99.82.67



ASSOCIATIONS

ERDF à l'école



Dans le cadre d'une campagne de promotion contre les risques liés à l'utilisation de l'énergie électrique, ERDF est venu à Réparsac rencontrer les enfants des deux classes de CE et CM le 28 Janvier. Le but de cette journée était de sensibiliser les enfants de notre école aux dangers de l'utilisation de l'électricité. De nombreux ateliers étaient proposés aux enfants pour mieux leur faire comprendre ce qu'était l'électricité et comment éviter les accidents domestiques liés à cette source d'énergie : les dangers de l'eau avec les circuits électriques, les

branchements électriques correctes, les risques liés aux lignes électriques, les conducteurs et les isolants... Cette opération était l'une des premières mise en place par ERDF sur notre département, ce qui a occasionné le déplacement d'une équipe de FR3 Poitou-Charentes qui a effectué un reportage sur l'opération dans le journal régional. La journée très instructive s'est clôturée par un goûter offert par la municipalité aux enfants de deux classes de Réparsac.



COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes sera heureux de vous accueillir le Dimanche 24 Mars de 10h30 à 18h00 pour la 14ème Fête de l'Art et du Printemps.

Les exposants présents seront tous des artisans qui fabriquent eux-mêmes les objets proposés à la vente.

Certains travailleront devant le public (bijoux, peinture sur toile, peinture acrylique, tricot, vannerie) et d'autres exposeront des tableaux de sable, objets en bois pour le jardin, objets en bois flotté, tuiles peintes, peinture sur verre, peinture 3D, des livres etc...

Cette année nous aurons le retour d'un horticulteur pour la vente de fleurs (activité disparue depuis la fermeture du centre de Samuel de Foussignac). Monsieur ROY Sébastien de Bassac a accepté l'invitation pour le plus grand bonheur de beaucoup d'entre vous.

Nous vous attendons nombreux.

Le comité

RANDONNÉE



Ceux pour qui, marcher ensemble est mieux que de marcher tout seul, pourront se rendre au parking de la salle des fêtes tous les jeudis à 14 heures pour un petit parcours.

ASSOCIATIONS

RING 9 ET 10 FEVRIER 2013

C'est sous un beau soleil... Ah non, c'est une blague!!! que le concours en RING s'est bien déroulé avec malgré tout un grand nombre de chiens :

- 8 CSAU
- 2 Brevets
- 11 Niveaux I
- 6 Niveaux II
- 5 Niveaux III



Un grand merci aux concurrents, au jury et aux spectateurs qui ont bravé ce mauvais temps.

REPARSAC VELO CLUB



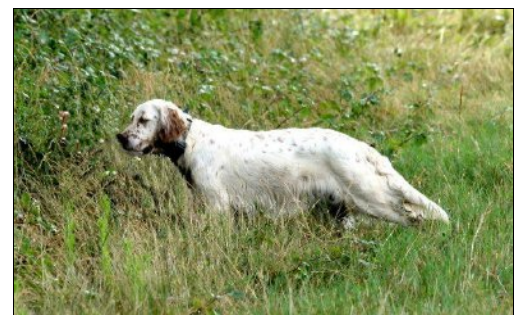
Pour sa 1ère saison en 2012, le RVC qui compte une vingtaine de licenciés a fait parler de lui dans le peloton et sur les podiums en affichant de bons résultats avec de belles victoires dont celle de Jean-Charles Borderie et Patrice Descourtieux qui sont montés respectivement en 2ème et 3ème catégorie et aussi des places d'honneur avec Michel Villechalane, Claude Thoraux, Jean-Claude Soulard, Jean-Christophe Guichard, Eric

Frayse, ainsi qu'un titre de Champion départemental de contre la montre avec Bruno Juillet. Pour la saison 2013 l'équipe de 1ère catégorie sera renforcée par l'arrivée de Thierry Billot, Christophe Chanssele et le retour de notre vice-président Freddy Paurion très motivé après une année sabbatique. Sans oublier les cyclotouristes qui eux ne font pas de compétition, mais sont en grande forme et répondent toujours présent quand il faut donner un coup de main aux organisations, ainsi que les bénévoles non licenciés (une trentaine pour la course). Le président Régis Bouroumeau a pris la fonction de responsable de la commission technique cycloport Charente dans laquelle il était membre l'an dernier. Cette année le RVC organise sa course (Le Grand Prix de Réparsac) le Samedi 13 Juillet et un repas dansant le Samedi 5 Octobre à l'issue de l'assemblée générale.

CHASSE

C'est avec ces quelques mots que je viens vous parler de la campagne de chasse 2012/2013, celle là s'est très bien passée. Nous avons tué 20 chevreuils et 6 sangliers. Pour le petit gibier, tout s'est également bien passé. Pour votre information, il s'est tué 29 lièvres ce qui est aussi un bon résultat.

J'espère que cela va peut-être donner envie à des jeunes de venir vers nous car la convivialité règne autour de l'amicale des chasseurs de Réparsac. Sans oublier la bonne entente avec nos voisins de Bréville et de Ste Sévère pour la chasse au gros gibier. En espérant que vous serez nombreux à venir nous rejoindre le samedi 6 Avril 2013 pour la traditionnelle grillade des chasseurs.



A bientôt

Le Président
Régis Bouroumeau

DIVERS

UN SITE POUR PRE-DEPOSER PLAINTE EN LIGNE

Les premières plaintes en ligne ont été enregistrées en Charente. Le système, expérimenté depuis déjà quatre ans, a été mis en place en Charente le 4 février 2013.

Le dispositif de « pré-plainte en ligne » est désormais ouvert en Charente sur le site internet www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Son objectif est de supprimer les délais d'attente rencontrés par les victimes lorsqu'elles se rendent dans les locaux de police ou gendarmerie pour déposer plainte.

Il s'agit de permettre à la victime d'une infraction d'engager la procédure de plainte sans quitter son domicile. Ce n'est toutefois possible que pour les atteintes aux biens (telles que vol de téléphone portable, escroquerie ou abus de confiance, dégradations ou destructions de biens privés, etc.) lorsque l'auteur de l'infraction est inconnu.

Le dispositif contient en fait deux aspects : permettre à la victime d'effectuer une déclaration en ligne pour de tels faits et obtenir un rendez-vous auprès d'un service de la police nationale ou d'unité de la gendarmerie nationale de son choix pour déposer et signer sa plainte.

Plusieurs informations doivent être renseignées :

- l'identité et les coordonnées du déclarant,
- les faits et le préjudice matériel subi,
- le service de police ou l'unité de gendarmerie auquel le déclarant veut confier son affaire.

La personne qui souhaite porter plainte est ensuite contactée dans les 24 heures, afin de fixer un rendez-vous pour la validation de sa déclaration. La plainte est enregistrée au moment de cette signature. En l'absence du déclarant au rendez-vous fixé, les données transmises sont effacées et ne peuvent être traitées par les autorités.

Attention, l'utilisation du dispositif doit répondre à deux conditions :

- D'une part, l'acte en cause doit relever d'une atteinte aux biens. Ainsi, le vol, l'abus de confiance, la dégradation peuvent notamment être déclarés en ligne. En revanche, une agression physique n'entre pas dans le cadre du dispositif de la pré-plainte.
- D'autre part, la victime doit ignorer l'identité de l'auteur des faits.

Dans tous les cas, le dépôt de plainte, par lequel une personne informe officiellement les autorités qu'elle a été victime d'une infraction, reste nécessaire. En effet, il permet le déclenchement d'une enquête. De plus, une copie de la plainte est souvent exigée par les assureurs pour l'indemnisation du préjudice causé.

Même si les critères du dispositif sont remplis, il est toujours possible de déposer directement plainte auprès des services de police ou de gendarmerie.

Dans les cas d'urgence, la victime doit le faire immédiatement. Il doit également préserver les traces et indices afin de permettre un travail de constatation de police technique.



BROYAGE

Dans le cadre de l'animation des territoires assurée par la Maison Familiale de Triac Lautrait en partenariat avec Calitom, une animation sur le broyage des déchets verts va être organisée le 21 avril 2013.

Deux démonstrations de broyage auront lieu sur cette journée, la première à 11h00 et la seconde à 14h30 et vous pourrez également obtenir des informations sur l'utilisation du broyat, le compostage ainsi que les déchets dangereux. Si vous le souhaitez, vous pourrez emmener vos branches ce jour-là afin de récupérer du broyat. Le dépôt de branches pourra aussi se faire à partir du lundi 15 avril jusqu'au vendredi 19 avril, de 9h00 à 18h00.



DIVERS

ASSOCIATION FAMILIALE

L'association familiale de Jarnac vous informe, vous oriente et vous aide dans votre recherche d'un mode de vie adapté à vos besoins. Vous pouvez faire appel à eux pour un besoin ponctuel (maternité, accident, hospitalisation...) ou pour un besoin régulier (aide à domicile tout public, soutien et accompagnement pour le maintien à domicile, soutien et aide à la famille...). L'association familiale propose divers services :



- Entretien du domicile (ménage, repassage...)
- Aides aux actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, à l'habillage, à la préparation des repas...)
- Garde d'enfants
- Garde de nuit
- Jardinage
- Petit bricolage

Si vous êtes intéressés vous pouvez les contacter au 05 45 36 99 78 ou sur l'adresse mail jarnac.afc@orange.fr

Des permanences ont également été mises en place à la Mairie de Nercillac les vendredis 5 Avril, 3 Mai et 7 Juin 2013 de 14h à 16h.

HANDIBAT



La Confédération de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) a mis en place le label HANDIBAT. Ce label, géré par la structure HANDIBAT Développement, a été créé en 2010 dans le but de mettre en avant les compétences des entreprises sur différents domaines liés à l'accessibilité et l'adaptabilité des logements, il est depuis reconnu par l'Etat. L'objectif final est que chaque personne dans le besoin puisse trouver et identifier facilement une entreprise capable de réaliser une prestation à la hauteur de ses attentes, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Pour toutes informations complémentaires, rendez vous sur le site www.handibat.info ou contactez la CAPEB Charente au 05 45 95 00 91.

DON D'ORGANES

La Greffe, ça marche ! Et chaque année la transplantation sauve la vie de milliers de patients.

Mais à la maîtrise du geste chirurgical s'oppose une carence d'organes.

Pour la greffe, ce traitement si particulier, le médecin ne peut pas compter sur un médicament que l'on achète mais sur un don gratuit et anonyme :

Le Don d'Organes, trésor inestimable que le plus modeste d'entre nous peut offrir après sa mort pour sauver l'un de ses semblables.

En France, en 2011, 4 900 personnes ont pu bénéficier d'une transplantation, mais près de 10 000 autres étaient encore en attente de greffe. Quant au taux de refus, il persiste aux alentours de 30 %.

L'année 2013 doit être une nouvelle étape pour faire progresser dans les consciences cette question citoyenne.

Cet engagement est donc important pour les patients et leurs familles. Nous avons la tâche de ne pas les décevoir.

Pour en savoir plus sur le don d'organes, rendez vous sur www.france-adot.org



EN BREF

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Lundi 15h-17h30

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-13h /
14h30-18h

Jeudi 15h-19h

Vendredi 10h-12h

CHAT

L'identification des chats de plus de 7 mois nés après le 1er



janvier 2012 est devenue obligatoire.

JOURNAL DE SEPTEMBRE 2012

Une erreur s'est glissée dans la page histoire de notre journal de septembre 2012. La personne embauchée par Monsieur Saisy n'est pas Jean Potiron mais **Jean PORTEYRON**, ancien habitant de la commune de Réparsac.



AIDE A DOMICILE

Un répertoire des services d'aide à domicile pour les personnes âgées de 60 ans sur l'Ouest Charente a été réalisé par le département de la charente. Si vous souhaitez le consulter, il est à votre disposition à la Mairie.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

EMPLOIS D'AVENIR



Vous avez entre **16 et 25 ans** ?

Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ?

emplois d'avenir

Les emplois d'avenir sont pour vous.

L'état s'engage pour 150 000 emplois d'avenir.

Comment ça marche ?

1. Je contacte ma mission locale, l'agence Pôle emploi ou le Cap emploi (pour les travailleurs handicapés) les plus proches.
2. Avec mon conseiller, je définis mon projet.
3. Il me met en contact avec des employeurs.
4. Ma candidature est retenue.
5. Je signe mon contrat de travail.

Renseignez-vous auprès de la mission locale, de l'agence Pôle emploi la plus proche ou sur :

www.lesemploisdavenir.gouv.fr

CONSEILS POUR BIEN CONSTRUIRE EN CHARENTE

Une brochure à destination des porteurs de projets de constructions neuves a été réalisée par le CAUE, les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine. Cette plaquette intitulée « Conseils pour bien construire en Charente » est disponible en téléchargement sur le site internet www.caue16.fr



LES PORCHES ET PORTAILS EN PAYS DU COGNAC



Un livret « Porches et portails en Pays du Cognac » a été créé par l'Association Maisons Paysannes de France.

Ce livret présente un patrimoine identitaire d'un de nos territoires

charentais : les porches et portails et notamment ceux du Pays Ouest Charente, Pays du Cognac.

Vous pourrez trouver dans ce guide :

Présentation du territoire

Définition porches, portails et piliers

Description et vocabulaire : porche, portail, pile

Classification par typologie

Ornement et décor

Éléments de datation

Classification par période

Conseils en matière de restauration d'un portail

Technique de construction d'un portail

Ce livret est mis en vente par l'Association Maisons Paysannes de France – délégation Charente, vous pouvez les contacter sur l'adresse mail suivante : charente@maisons-paysannes.org ou directement au 05 45 69 13 04.

